

Début des cours le 7 septembre 2026

Nos tarifs sont valables du 07/09/2026 au 25/06/2027 hors vacances scolaires et jours fériés

Pour les inscriptions au cours de saison, après validation du Bureau de la disponibilité dans le cours souhaité, dépôt du dossier dans la boîte aux lettres d'Emmanuelle Martinello – 495 route de Morancé – 69480 Lucenay

ADHERENT

Nom Prénom

Portable (parent pour les mineurs) Date de naissance / /

Mail @
Mail du parent pour les mineurs. Merci d'inscrire votre mail très lisiblement (IMPORTANT pour être contacté par les professeurs en cas d'absence)

Adresse Postale

Code Postal Ville

ACTIVITES

Cocher l'activité(s) choisie(s)	Lucenois(e)	Extérieur(e)
DANSE		
Baby Dance 3/4 ans [2023-2022] – Mercredi	☐	☐
New Dance 5/6 ans [2021-2020] – Mercredi	☐ 145 €	☐ 165 €
Street Dance 7/9 ans [2019-2018-2017] – Mercredi	☐	☐
Street Dance 10/12 ans [2016-2015-2014] – Mardi	☐	☐
Street Dance 13/14/15 ans [2013-2012-2011] – Mardi	☐ 205 €	☐ 235 €
Street Dance +16 ans/adultes [≤2010] – Mardi	☐	☐
ZUMBA		
Lundi	☐ 160 €	☐ 180 €
CARDIO		
Strong Nation - Jeudi	☐	☐
Step - Vendredi	☐ 160 €	☐ 180 €
GYM		
Renforcement Musculaire – Lundi - COMPLET	☐ 160 €	☐ 180 €
Gym Douce – Mercredi 1 ^{er} cours [9h-10h]	☐ 130 €	☐ 150 €
Gym Douce – Mercredi 2 ^{ème} cours [10h-11h]	☐	☐
PILATES		
Lundi	☐	☐
Mercredi 1 ^{er} cours [18h30-19h30] - COMPLET	☐	☐
Mercredi 2 ^{ème} cours [19h30-20h30] - COMPLET	☐ 180 €	☐ 200 €
Jeudi matin	☐	☐
Jeudi soir - COMPLET	☐	☐
Pilates sur Chaise – Lundi	☐	☐
YOGA		
Lundi	☐	☐
Mercredi	☐ 205 €	☐ 235 €
Jeudi	☐	☐
Yoga Attention 6-10 ans – Mercredi	☐ 180 €	☐ 200 €

Hormis la danse, les cours sont réservés aux adultes.

Zumba et Strong Nation ouverts aux + de 16 ans sur dérogation des parents qui doit impérativement être remplie et retournée avec l'inscription

DEDUCTIONS FIDELITE

- ♦ **Multi-Activités d'un même adhérent :**
 - 10 € pour l'inscription à une seconde activité
 - 15 € pour l'inscription à 3 activités (non cumulable avec la réduction de 10 € pour la 2^{ème} activité)

ATTESTATION DE SPORT

Attestation de sport pour votre employeur (distribuée la 1^{ère} semaine d'octobre) ☐ **oui** | ☐ **non**

FORMALITES D'INSCRIPTION

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- ♦ La présente fiche d'inscription
- ♦ La feuille d'autorisations signée
- ♦ La dérogation signée par les parents pour les mineurs de 16 et 17 ans pour la Zumba et la Strong Nation (*)
- ♦ La décharge signée par les parents pour la sortie autonome des cours de danse pour les mineurs de 10 à 17 ans
- ♦ Le(s) chèque(s) de règlement à l'ordre de S.Pass Forme. Possible en 3 fois (**chiffres ronds sans centimes, ne pas antidater les chèques**). 1^{er} dépôt en banque à l'inscription (qu'il n'y ait qu'un chèque ou plusieurs) puis dépôt le 15/10 et le 15/11/2026

Sans nouvelles de notre part, considérez que votre dossier d'inscription est validé



AUTORISATIONS POUR LA SAISON 2026-2027

A remettre impérativement avec le dossier d'inscription

1. **REGLEMENT INTERIEUR**

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du règlement intérieur.
Celui-ci est disponible sur le site internet et dans les salles. Il sera également consultable au Forum des Associations.
Je reconnais avoir lu et accepté les conditions du règlement intérieur.

2. **AUTORISATION MEDICALE**

J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

3. **ASSURANCE**

Je reconnais avoir pris connaissance de la loi du 16 juillet 1984 qui impose aux associations d'informer ses membres sur la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels liés à un accident sportif.

4. **DROIT A L'IMAGE**

J'autorise les dirigeants de l'Association S.Pass Forme à publier ma photo sur le site internet et la page Facebook de l'association.

OUI

☐

NON

☐

Acceptation des paragraphes 1, 2, 3,4

Date : Signature :

5. **DEROGATION PARENTALE 2026-2027 AUX COURS DE ZUMBA ET STRONG NATION**

En qualité de père ou de mère (rayer la mention inutile), j'autorise mon enfant
A participer au cours de :

☐

ZUMBA

☐

STRONG NATION

Dispensé par les professeurs de l'association S.Pass Forme

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Pour valoir ce que de droit

Nom et Prénom

Lieu et Date Signature

6. **DECHARGE PARENTALE ÉAÉS-2027 AUX COURS DE STREET DANCE 10/12 ANS, 13/14/15 ANS, +16 ANS**

En qualité de père ou de mère (rayer la mention inutile), j'autorise mon enfant

à partir seul.e à la fin des cours dispensés par Sandrine Baudet pour l'association S.Pass Forme ainsi que de toutes les répétitions du gala de danse de fin d'année :

☐

OUI

☐

NON

Et décharge ainsi l'Association S.Pass Forme et son professeur Sandrine Baudet de toute responsabilité dès que mon enfant aura franchi la porte de sortie des salles.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Pour faire valoir ce que de droit,

Nom et Prénom

Lieu et Date Signature

QUELQUES REGLES A NE PAS OUBLIER

1/ Règles générales applicables à la Salle Omnisports, la salle Tonic et toutes autres salles pouvant être utilisées par l'Association :

- **SE MUNIR DE SON PROPRE TAPIS DE SPORT** selon l'activité.
Chaque participant devra se présenter au cours avec son tapis de sport. En cas d'oubli aucun prêt de tapis ne sera possible et le participant ne pourra pas accéder au cours.
- **VENIR AVEC UNE TENUE ADAPTÉE A LA DISCIPLINE.**
- **PORT OBLIGATOIRE DE CHAUSSURES AUX SEMELLES PROPRES ET IMPERATIVEMENT BLANCHES.**
Le changement de chaussures pourra s'effectuer au vestiaire de la salle Omnisports et à l'entrée de la salle Tonic. Un marquage au sol à l'intérieur de la salle Tonic indique la zone à ne pas dépasser avec les chaussures de ville, un meuble à chaussures est mis à disposition (uniquement salle Tonic)

2/ Maîtrise du flux entrant et sortant des salles

- SALLE OMNISPORTS

Les **participants devront patienter dans le couloir ou le vestiaire puis attendre l'accord du professeur pour accéder à la salle de cours**. La sortie du cours se fait par la 2ème porte. Respecter le flux de circulation (porte d'entrée, porte de sortie du cours).

Cas des cours de danse et éveil sportif :

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la salle ni en début ni en sortie de cours. Ils doivent impérativement attendre la prise en charge du professeur pour partir. **En aucun cas les parents ne doivent laisser seuls leurs enfants.**

A la sortie, attendre l'aval du professeur pour récupérer les enfants.

- SALLE TONIC

Les participants devront attendre la sortie du cours précédent et l'accord du professeur pour accéder à la salle de cours.

3/ Accès aux salles interdites aux :

- Personnes non inscrites à une activité
- Personnes présentant l'un des symptômes suivants : fièvre, toux, maux de gorge, maux de tête, perte du goût et de l'odorat. Et plus généralement toute personne présentant un symptôme viral (covid, grippe ...)

4/ Précautions individuelles

Les personnes vulnérables veilleront à se protéger (port du masque, distanciation, gestes barrières).

Les parents jouent un rôle essentiel, ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants aux cours en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la COVID 19 ou tout autre symptôme viral, ni en cas d'apparition de symptômes dans le cadre familial.

5/ Nettoyage des salles avec du produit désinfectant

Les salles sont nettoyées hebdomadairement.

6/ Rappel des gestes barrières

- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer

Ce rappel est susceptible d'être ajusté en fonction de l'évolution de la réglementation en vigueur.

TENUE ET CHAUSSURES ADEQUATES, TAPIS PERSONNEL (selon l'activité) SONT OBLIGATOIRES. EN CAS D'OUBLI L'ACCÈS AUX SALLES SERA INTERDIT.